

PIECES A FOURNIR: DEMANDES D'AUTORISATION D'EMPLOI

- Lettre de demande d'autorisation à adresser au Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnel ;
- Attestation d'emploi (si le travailleur est déjà en entreprise) ;
- Imprimé de demande d'autorisation d'emploi ;
- Copie du passeport ;
- Copie de la carte de séjour (si le travailleur est déjà est résident) ;
- Certificats des emplois précédemment occupés ;
- Diplômes et/ou certificats de formation (le cas échéant) ;
- Descriptif de poste ;
- Organigramme nominatif mettant en relief le poste à pouvoir ;
- Dossier juridique (fiche circuit, statut, agrément, CNSS, Impôts).